

Intitulé de l'UE	Droit privé III
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI Fabian GILLARD	75	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des assurances	37.5h	Aurélie DI TRAPANI
Droit des biens / Droits réels	25h	Fabian GILLARD
Droit social II	25h	Aurélie DI TRAPANI Fabian GILLARD

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit des assurances : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 12.5h de travaux
Droit des biens / Droits réels : 25h de théorie
Droit social II : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit des assurances : Français
Droit des biens / Droits réels : Français
Droit social II : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours de droit civil du bloc 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
- Développer un esprit de synthèse
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.
 - Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion
- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
 - Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Objectifs de développement durable



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de:

- d'utiliser et d'évaluer les concepts fondateurs en matière de droits réels, de droit des assurances et de droit social ;
- lire, comprendre et évaluer la pertinence de décisions de jurisprudence dans ces matières;
- utiliser le code civil, en ses articles relatifs au droit des biens ;
- utiliser les législations propres au droit des assurances;
- utiliser la loi relative aux contrats de travail;
- évaluer la pertinence des articles du code civil, dans leur formulation actuelle, par rapport à l'objectif initial assigné à la matière.
- d'expliquer la portée et les implications pratiques des principales modifications apportées par le législateur belge à la matière des droits réels.

Contenu de l'AA Droit des assurances

Le cours s'articule comme suit:

Chapitre 1: Cadre général de la matière et techniques d'assurance
 Chapitre 2: Droit applicable au contrat d'assurance terrestre
 Chapitre 3: Formation du contrat
 Chapitre 4: Exécution du contrat
 Chapitre 5: Fin du contrat
 Chapitre 6: Assurances de dommages

Contenu de l'AA Droit des biens / Droits réels

Le cours est consacré à l'étude du droit des biens.

Il débute par une mise en perspective historique et une identification de l'objectif juridico-politique que le codificateur révolutionnaire a assigné à cette matière particulière.

S'ensuit une analyse critique de la "summa divisio" entre meubles et immeubles.

Le cours porte ensuite sur une analyse de 3 mécanismes juridiques fondamentaux en la matière ; la propriété, la possession et

l'usufruit.

Ces matières sont appréhendées à travers les règles qui les régissent, mais aussi à travers la jurisprudence et les éventuelles remises en question doctrinales.

Après deux années de mise en oeuvre du nouveau code civil, une attention toute particulière sera portée à la manière dont ce dernier parvient (ou pas) à répondre aux lacunes du code de 1804.

En termes de méthodologie, le cours s'organise sur le modèle de la classe inversée, de la recherche individuelle et de l'élaboration de notes de synthèse.

Chaque étudiant a donc un travail actif à fournir à chaque séance en termes de lecture, d'analyse, de synthèse et d'assimilation des concepts.

L'enseignant intervient en soutien de cette dynamique individuelle de l'étudiant.

Contenu de l'AA Droit social II

Le cours portera sur l'analyse de différentes cause de suspension du contrat de travail : maternité, incapacité, grève et suspension conventionnelle.

Il portera, de manière transversale, sur l'analyse du lien entre l'activation d'une suspension du contrat et les risques de licenciement encourus par le travailleur.

La première partie du cours, dispensée par M. Gillard, consistera en une approche théorique et critique des mécanismes de suspension et du niveau de protection du travailleur.

La seconde partie du cours, dispensée par Mme Di Trapani, consistera en une approche pratique et jurisprudentielle des mêmes mécanismes et une mise en perspective du niveau de protection du travailleur.

Méthodes d'enseignement

Droit des assurances : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Droit des biens / Droits réels : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, étude de cas

Droit social II : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Supports

Droit des assurances : copies des présentations, notes de cours

Droit des biens / Droits réels : notes de cours, textes de jurisprudences distribués au cours

Droit social II : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des assurances

Dubuisson,B., *Droit des assurances* ,Louvain-la-neuve, UCL,2019-2020.

Fontaine ,M.,*Droit des assurances* ,Bruxelles,Bruxelles, Larcier, 2016.

Paris, C., *Manuel de droit des assurances*, Bruxelles, Larcier, 2021.

Publications d'Assuralia , de la FSMA

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des biens / Droits réels

Manuel de droit des biens, Tome 1, Biens et Propriété, Bruxelles, Larcier, 2015.

Boufflette, S., *Usufruit, usage et habitation, Aspects civils*, Bruylant, 2014

Durant, I, *Droit des biens*, Précis de la faculté de droit et de criminologie de l'université catholique de Louvain, Larcier, 2017

Bernard, N et autres, *Le droit des biens au jour de l'entrée en vigueur de la réforme*, Bruxelles, Larcier, 2022.

Ressources bibliographiques de l'AA Droit social II

Clesse, J. et Kéfer F. , *Manuel de droit du travail*, Bruxelles, Larcier, 2018.

Base de données de l'asbl Terralaboris (www.terralaboris.be)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit des assurances : 33% Droit des biens / Droits réels : 34% Droit social II : 33%
Langue(s) d'évaluation	Droit des assurances : Français Droit des biens / Droits réels : Français Droit social II : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit des assurances :

Examen écrit pour les étudiants du bloc 2.

Examen écrit et travail de rédaction pour les étudiants du bloc 3 (épreuve intégrée). Les consignes du travail de rédaction sont disponibles sur Moodle.

Modalités identiques en première et seconde session.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit des biens / Droits réels :

L'évaluation se réalise de manière "continue".

Le cours est basé sur une dynamique de classe inversée, de recherches personnelles et d'élaboration de notes d'analyse.

Au cours du quadrimestre, 5 devoirs devront être rendus. Ils seront réalisés pendant les heures de cours et seront annoncés, au plus tard, une semaine avant leur tenue.

Chaque devoir sera coté sur 20 points. La somme des 5 devoirs conduira à l'attribution d'une cote sur 100.

La non remise, non justifiée, de 2 devoirs, ou plus, conduit à l'attribution d'une cote d'absence pour la totalité de l'évaluation.

La non remise, non justifiée, d'un ou deux devoirs conduit à l'attribution d'une cote de 0/20 pour les devoirs en question.

L'examen de seconde session prend la forme d'un examen écrit, consistant dans l'analyse d'une documentation légistique, jurisprudentielle et doctrinale relative à une matière relevant du droit des biens mais non vue au cours.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit social II :

L'évaluation prendra la forme d'un examen oral, en session. Cet oral sera lui-même divisé en deux parties :

1. questions sur la partie du cours du M. Gillard /50

2. questions sur la partie du cours de Mme Di Trapani /50

Année académique : **2023 - 2024**